

PROCURATION

Remarque: en raison des mesures adoptées contre la propagation du virus Covid-19, tout actionnaire souhaitant exprimer son vote lors de l'assemblée générale ordinaire doit impérativement voter par le biais du présent formulaire de procuration. L'identité du mandataire a été fixée par Realco et ne peut être changée.

Je soussignédemeurant à

Propriétaire de actions de la **S.A. REALCO** ayant son siège social à

Louvain-La-Neuve, avenue Albert Einstein, 15, nomme comme mandataire avec pouvoir de substitution :

Monsieur George Blackman et/ou Madame Chantal Maillard ¹, chacun avec le pouvoir d'agir seul

qui accepte, en vue de me représenter comme actionnaire à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui sera tenue **le 25 mai 2021, à 16 heures, au siège social avenue Albert Einstein, 15 à 1348 Louvain-la-Neuve** et de voter dans le sens indiqué ci-dessous, sur l'ordre du jour suivant :

- **Prise de connaissance du rapport de gestion du Conseil et du rapport du Commissaire ayant trait à l'exercice social clôturé le 31/12/2020**
- **Délibération sur les comptes annuels ayant trait à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2020 et sur l'affectation du résultat telle que proposée par le conseil d'administration dans son rapport de gestion et approbation de ceux-ci**
Instructions de vote : pour contre abstention
- **Décharge aux administrateurs**
Instructions de vote: pour contre abstention
- **Décharge au commissaire pour l'exercice de son mandat en 2020**
Instructions de vote: pour contre abstention
- **Nomination d'administrateurs**
Instructions de vote : pour contre abstention

Le mandataire a les pouvoirs les plus larges pour prendre part à toutes les délibérations, et au vote sur tous les objets mis à l'ordre du jour, pour approuver ou non et signer tous actes, procès-verbaux et autres documents, en général faire tout ce qui serait nécessaire ou utile pour l'exécution de son mandat.

Le mandataire votera au nom du (de la) soussigné(e) conformément aux instructions de vote indiquées ci-dessus. A défaut d'instructions de vote pour l'une ou l'autre proposition, le mandataire votera par défaut en faveur des résolutions proposées.

La présente procuration vaut également pour toute assemblée générale qui serait convoquée avec le même ordre du jour.

Fait à le

Signature²

¹ Biffer la mention inutile

² Signature du mandant précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir"

REALCO SA

Parc scientifique | Wetenschappelijk park | Avenue Albert Einsteinlaan, 15

B-1348 Louvain-la-Neuve (Belgium)

T + 32 10 45 30 00 | F + 32 10 45 63 63 | info@realco.be

BCE BE0444.458.750 •RPM/RPR Nivelles - Banque IBAN: BE04 1931 2111 5231- BIC: CREGBEBB